



DOSSIER DE PRESSE

LANCEMENT DU COLLECTIF DES FESTIVALS ÉCO-RESPONSABLES ET SOLIDAIRES EN PACA

→ SOMMAIRE

Page 2 : communiqué de presse

Page 3 : programme de la conférence

Page 4 : l'éco-responsabilité des festivals : une démarche engagée et engageante !

Page 5 : aér, plateforme d'accompagnement des festivals éco-responsables en PACA

Page 6 : la Plateforme aér, un projet à l'initiative de l'État, de la Région PACA et de l'ADEME

Page 7 : les festivals membres du Collectif des festivals éco-responsables et solidaires en PACA

Page 18 : la charte d'engagement du Collectif des festivals éco-responsables et solidaires en PACA

Contact Presse :

L'agence Mars

Sophie Cariami et Pascale Lami

sophie.cariami@agencemars.com

pascale.lami@agencemars.com

Tél. : 04 91 59 87 50

Web : cofees.com



ARCADE AGENCE DES ARTS DU SPECTACLE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



LANCEMENT DU COLLECTIF DES FESTIVALS ÉCO-RESPONSABLES ET SOLIDAIRES EN PACA

Dans le cadre des rencontres professionnelles de Babel Med Music 2014,
**11 festivals régionaux signent la Charte d'engagement du COFEES,
Collectif des Festivals Éco-responsables et Solidaires en PACA.**

VENDREDI 21 MARS 2014

DE 10H À 11H | SALLE MÉDITERRANÉE - DOCK DES SUDS - MARSEILLE

Dès 2008, plusieurs festivals régionaux, conscients de leur responsabilité face aux enjeux environnementaux et désireux d'assurer la durabilité de leur projet artistique, décident d'agir. En 2010, la Région PACA et l'ADEME confient à l'Arcade (Agence régionale des arts du spectacle), au travers de la Plateforme aér, la mission d'accompagner cette dynamique grâce à l'information, la formation, le soutien méthodologique et la mise en réseau. Aujourd'hui, cette volonté de poursuivre cette dynamique aboutit à l'envie de réunir ces festivals au sein d'un collectif : COFEES.

COFEES - COLLECTIF DES FESTIVALS ÉCO-RESPONSABLES ET SOLIDAIRES EN PACA

Né à l'initiative de la Plateforme aér et d'un groupe de festivals expérimentés en matière d'éco-responsabilité, COFEES permet de prolonger et de renforcer les actions collectives et de : **partager ses connaissances et expériences / mutualiser les moyens / conduire des actions et des expérimentations concrètes / gagner en visibilité.**

→ Qui sont les membres du collectif ?

11 festivals engagés : Festival d'Avignon, Festival d'Aix-en-Provence, Marsatac, Les Plages électroniques, Festival Mimi, Musiks à Manosque, Les Envies Rhônements, Zik Zac Festival, Festival de Chaillol, Les joutes musicales, Charlie Jazz Festival.

1 structure coordinatrice et animatrice : la Plateforme aér.

→ Comment ça marche ?

• Les festivals signataires de la charte décident des grandes orientations stratégiques et axes de travail en fonction de leurs besoins.

• Les groupes de travail apportent des solutions opérationnelles grâce à une co-construction avec les parties prenantes.

→ Une volonté d'intégrer les parties prenantes

Les membres du collectif invitent tout acteur économique impliqué par leurs activités à prendre part aux réflexions et élaborations de solutions, dans le cadre des groupes de travail.

SIGNATURE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT ET LANCEMENT DU COLLECTIF

Vendredi 21 mars 2014 à 10h, au Dock des Suds, les festivals participant au COFEES concrétisent leur engagement par la **signature d'une charte** en présence des directeurs des festivals initiateurs de la démarche : Béatrice Desgranges - Directrice du Festival Marsatac ; Elodie Le Breut - Directrice adjointe du Festival Mimi ; Pascale Severac - Directrice de Zik Zac Festival, Michaël Dian - Directeur du Festival de Chaillol ; Marie-Thérèse Hupont - Présidente de l'association organisatrice du Festival Musiks à Manosque ; François Vienne - Directeur général adjoint du Festival d'Aix-en-Provence.

CETTE RENCONTRE DONNERA LIEU A D'AUTRES TEMPS FORTS

- Point sur l'état des lieux des festivals éco-responsables avec notamment la présentation de l'éco-pack (jeu de matériel mis à disposition par la Région PACA aux organisateurs de petits événements). Benjamin Durand - Coordinateur de la Plateforme aér.
- Zoom sur des opérations exemplaires de festival.

Contact Presse :

L'agence Mars

Sophie Cariami et Pascale Lami

sophie.cariami@agencemars.com

pascale.lami@agencemars.com

Tél. : 04 91 59 87 50

Web : www.cofees.com

Retrouvez-nous sur :

Twitter #COFEES

Facebook / Scoopit



ARCADE AGENCE DES ARTS DU SPECTACLE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE



Au programme de la conférence du 21 mars 2014 / 10h-11h / Salle Méditerranée / Babel Med Music / Dock des Suds / Marseille

→ INTRODUCTION ET CONTEXTE

- le contexte et le bilan des 3 années de fonctionnement de la Plateforme aé,
- l'éco-pack, un jeu de matériel mis à disposition par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux organisateurs de petits événements.

→ ZOOM SUR DES BONNES PRATIQUES DE FESTIVAL

Plusieurs festivals détaillent leurs actions :

- l'accessibilité sociale - Festival d'Aix-en-Provence
- la sensibilisation à la biodiversité - Festival Mimi
- le plan de transports - Festival Marsatac
- la gestion des déchets - Les Plages électroniques et Zik Zac Festival
- l'ancrage territorial - Festival de Chaillol

→ PRÉSENTATION DU COLLECTIF

- COFEES, outils de consolidation des actions collectives initiées dans le cadre de la Plateforme aé.
- Que représente COFEES en termes d'emploi, de public, d'artiste, de jours d'activité ?
- Quels sont les valeurs et les enjeux de COFEES ?

→ SIGNATURE DE LA CHARTE DE COFEES

En présence de la direction des festivals :

- Élodie Le Breut - Directrice adjointe du Festival Mimi
- Béatrice Desgranges - Directrice du Festival Marsatac
- Marie-Thérèse Hupont - Présidente du Festival Musiks à Manosque
- Michaël Dian - Directeur du Festival de Chaillol
- Pascale Severac - Directrice de Zik Zac Festival
- François Vienne - Directeur général adjoint du Festival d'Aix-en-Provence

→ COCKTAIL D'ÉCHANGE ET DE PRISE DE CONTACT

La rencontre est suivie d'un cocktail pour que les participants puissent échanger et prendre contact en vue de participer à la co-construction des futures solutions opérationnelles.

L'ÉCO-RESPONSABILITÉ DES FESTIVALS : UNE DÉMARCHÉ ENGAGÉE ET ENGAGEANTE !

Plus de 650 festivals organisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur attirent plusieurs milliers de personnes chaque année. Ce dynamisme culturel, créateur d'emplois, de lien social et de retombées économiques locales n'est pas sans causer des impacts sur l'environnement.

→ LES IMPACTS D'UN FESTIVAL

La production d'un festival se confronte à tous les problèmes de notre société : transports, gestion de sites, sécurité des publics, gestion des déchets, politiques d'achats des matières et des prestations, gestion des ressources, etc. De par les quantités de public déplacé, les volumes de déchets générés ou encore les fortes consommations d'énergie, les festivals ont une réelle incidence environnementale.

Pour exemple, un festival qui accueille 25 000 festivaliers consomme 100 tonnes équivalent carbone, chiffre qui représente les émissions de 43 français sur une année ou bien encore l'équivalent de 1 450 000 km en voiture (cylindrée moyenne), soit 36 tours du monde. 75 % de ces émissions carbonées sont liées au déplacement (publics, équipes et artistes).

Face à des enjeux tels que le changement climatique et la gestion des ressources naturelles, une démarche éco-responsable représente pour les festivals une réponse pertinente.

→ UNE DÉMARCHÉ ÉCO-RESPONSABLE PERTINENTE

Un événement éco-responsable est un événement qui intègre les problématiques environnementales dès sa conception afin de développer une approche globale et durable. L'intérêt d'une démarche éco-responsable réside à la fois dans la limitation de l'impact environnemental, mais également dans la sensibilisation du public sur ces thématiques.

Les festivals représentent un formidable vecteur de sensibilisation du grand public aux problématiques environnementales et permettent de les rendre acteurs de la démarche.

Depuis 2010, de nombreux festivals de Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont déjà engagés à des degrés divers pour éco-concevoir leur événement. Neuf grandes thématiques principales sont généralement travaillées : déplacements, déchets, eau, énergie, achats, communication, social et restauration.

→ LES BÉNÉFICES D'UNE DÉMARCHÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CHIFFRES

Engager une démarche éco-responsable pour un festival peut permettre de réduire significativement son impact environnemental. En voici quelques exemples :

- Inciter les festivaliers à utiliser des modes de transports plus "propres" (transports collectifs, vélo, véhicules décarbonnés, etc.) permet d'économiser 15 % des émissions de Gaz à effet de serre d'un festival.
- L'utilisation de 50 % d'éclairages LED sur les scènes permet de diviser par quatre la consommation électrique.
- Le remplacement des gobelets jetables par des gobelets réutilisables permet par exemple de diviser par six la consommation de matières premières, diviser par trois les émissions de GES et diviser par six la production de déchets.
- Une grande attention portée au type de nourriture, à son mode et lieu de production peut significativement diminuer l'impact environnemental du festival et diviser par presque quatre les émissions de GES liées au poste restauration.
- Sur un festival accueillant 50 000 festivaliers, la mise en place d'un tri sélectif des déchets atteignant 75 % d'efficacité permet d'éviter l'émission d'environ 3 Teq* CO₂ soit l'équivalent de 12 000 km en voiture.

* Unité utilisée pour quantifier les émissions de dioxines et furannes, contaminants présents dans l'environnement.



ARCADE AGENCE DES ARTS DU SPECTACLE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

LA PLATEFORME AÉR, UN PROJET À L'INITIATIVE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, DE L'ÉTAT ET DE L'ADEME

Depuis 2010, la **Région** et l'**ADEME** sont sollicitées par de nombreux festivals, particulièrement de musiques actuelles, à la recherche d'un soutien méthodologique et financier à leur démarche d'éco-conception. Certaines initiatives ont été traitées et soutenues par chacune de ces deux structures, mais face à cette dynamique croissante et à l'importance de l'enjeu, un positionnement plus clair des partenaires ainsi que des moyens adaptés à la demande s'imposent.

→ la **problématique de l'éco-conception dans l'organisation de manifestations culturelles devient un enjeu majeur**, c'est pourquoi il semble important de mettre en place un mode de réponse commun et structuré aux besoins des festivals, à travers **un dispositif collectif d'accompagnement vers de bonnes pratiques environnementales**.

Du fait de sa mission d'accompagnement des professionnels des arts du spectacle en PACA, l'**Arcade** a été identifiée comme la structure fédératrice capable de mener à bien un tel dispositif régional, en étroite collaboration avec l'ADEME et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au titre de l'Accord Cadre État - Région - ADEME.

Leurs échanges les conduisent ainsi à proposer un dispositif de plateforme régionale dont l'objectif sera de sensibiliser et d'accompagner les acteurs concernés à la réduction de l'impact environnemental de l'activité festivalière. La plateforme jouera un rôle de ressources, d'information, de communication, de conseil, d'accompagnement et de sensibilisation de toute la chaîne d'activité des festivals.

Le choix de proposer une plateforme ouverte plutôt qu'une simple mission d'accompagnement sur un groupe de bénéficiaires permet de coordonner cette action de façon cohérente avec les autres dispositifs mis en place en région. Elle confère à la plateforme un rôle de cohésion et d'articulation sur le territoire.

AÉR, PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT DES FESTIVALS ÉCO-RESPONSABLES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

La Plateforme aér, portée par l'Arcade (Agence régionale des arts du spectacle), et créée en 2010 à l'initiative de l'ADEME et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est un outil dédié au partage d'expérience, à la valorisation et à l'accompagnement des démarches éco-responsables mises en œuvre par les événements culturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Plateforme aér est un outil pour accompagner les festivals et les encourager dans une dynamique éco-responsable au travers d'une démarche participative et collective. Depuis 2010, près de 80 festivals ont été accompagnés et plus d'une vingtaine de festivals participent et contribuent activement à la vie de la Plateforme.

→ LES MISSIONS DE LA PLATEFORME AÉR

- Encourager et faciliter l'engagement des festivals régionaux sur la voie d'une amélioration de leur pratique environnementale et de la diminution de leur impact écologique,
- Favoriser le partage d'expériences entre manifestations et développer un réseau d'échanges et de transfert de compétences,
- Contribuer à la mise en œuvre de dispositifs structurants sur le territoire : mutualisation de moyens, actions collectives, etc.

Ces missions peuvent se formaliser par :

Un soutien individuel aux festivals

- des conseils méthodologiques sur la structuration de leur démarche,
- des conseils techniques sur les différentes thématiques,
- la mise en relation avec des partenaires et/ou prestataires pertinents en région.

Des réponses collectives

- la réalisation de ressources et d'outils documentaires,
- l'animation de groupes de travail ou d'ateliers participatifs,
- l'aide à la mise en commun de matériel,
- la participation à des rencontres,
- la mise à disposition d'information et d'actualité sur les thématiques de l'événementiel éco-responsable, etc.

→ UNE DYNAMIQUE ENCLENCHÉE DEPUIS 2010

Depuis sa création, en avril 2010, la Plateforme aér a accompli un travail important dans son objectif de limitation de l'impact environnemental de l'activité festivalière avec notamment :

- un état des lieux régional des festivals éco-responsables,
- la réalisation d'un site internet regroupant actualités, ressources thématiques, portraits de festivals,
- la création d'outils pratiques : annuaire des prestataires et partenaires éco-responsables, outils d'enquête et d'évaluation transport, liste de diffusion interne aux festivals de la région,
- plus de 80 festivals de la région accompagnés dans leurs démarches éco-responsables,
- une intervention et un conseil auprès des collectivités de la région,
- 19 temps d'informations collectifs dans les différents départements de la région PACA,
- 16 groupes de travail thématiques,
- la création en 2013 d'un module de formation de 4 jours,
- la mise en place d'actions collectives : commandes groupées, parc d'éclairage LED en partenariat avec la Régie Culturelle Régionale, etc.

Contact :

Benjamin DURAND, coordinateur de la plateforme
b.durand@arcade-paca.com
www.plateforme-aer.fr



FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART LYRIQUE D'AIX-EN-PROVENCE

Chaque année, depuis 1948, le Festival d'Aix-en-Provence s'attache à présenter un programme de grande diversité : productions d'opéra, œuvres de jeunesse et célèbres opéras de Mozart, créations contemporaines, redécouverte de chefs-d'œuvre baroques, opéras de chambre mais aussi d'exceptionnelles affiches de concerts. C'est grâce à cette variété de programme que le Festival gagne un public toujours plus enthousiaste et plus nombreux avec plus de 83 500 spectateurs en juin et juillet 2013.

En encourageant l'émergence des jeunes talents, le Festival d'Aix a résolument ouvert de nouveaux horizons dans les domaines de la création artistique. Il entend ainsi faire vivre l'opéra dans le monde contemporain et l'entraîner sur les scènes nationales et internationales les plus prestigieuses. En 2013, l'Académie européenne de musique a fêté son 16^e anniversaire avec quelque 250 jeunes artistes venus du monde entier métamorphosant le Festival d'Aix en un extraordinaire théâtre d'échanges et de passion partagée pour l'opéra et la créativité.

- "Festival d'Aix EN JUIN", prélude au Festival international d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence : du 5 au 29 juin 2014
- Festival international d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence, du 2 au 24 juillet 2014

Lieu : Aix-en-Provence

Jauge 2013 : 83 500 spectateurs

→ LA DEMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Initiée fin 2010, la démarche de Développement Durable du Festival s'est renforcée au fil des ans pour aboutir, en 2013 et à l'issue de son Bilan Carbone® à une stratégie pluriannuelle de Développement Durable.

Véritable Agenda 21 du Festival, cette stratégie a été élaborée en suivant les recommandations de la norme ISO 26000 (RSE) et selon le principe d'amélioration continue prônée par la norme ISO 20121 (Organisateur d'événements et Développement Durable). Intégrant les dimensions sociale, environnementale et économique auxquelles a été ajoutée la gouvernance, cette démarche comprend plus d'une centaine de pistes d'actions pour les années à venir.

→ ZOOM SUR LE TRAITEMENT DES DÉCORS

En tant que producteur de spectacle d'opéras, le Festival d'Aix-en-Provence conçoit, fabrique et entretient les décors, et la plupart du temps s'occupe de leur destruction à l'issue des tournées.

Les ateliers du Festival, qui ont un fonctionnement soutenu à l'année, génèrent à eux seuls jusqu'à 47 tonnes de déchets dont près de la moitié en destruction. L'importance de ces chiffres a été l'élément déclencheur de la politique de gestion des déchets au sein des ateliers, qui a débuté par la mise en place, fin 2012, du tri et sera suivi en 2014 par une réflexion sur l'éco-conception, tant en termes de matériaux utilisés que de processus de fabrication.

→ LES AUTRES ACTIONS

D'autres actions sont engagées depuis 2010, avec une priorité portée sur les déplacements (public et salariés), les achats responsables, l'énergie et la communication/sensibilisation au Développement Durable. L'axe social/sociétal n'est pas négligé puisque le Festival assure une mission de formation et d'insertion professionnelle à travers l'Académie européenne de musique et accueille aux ateliers des jeunes en formation dans le cadre de contrats d'apprentissage ; et les services éducatifs et socio-artistiques mènent une politique destinée à élargir le public du Festival, à renforcer sa participation et à garantir sa diversité sociale.

→ POURQUOI VOTRE FESTIVAL S'ENGAGE-T-IL DANS LE COLLECTIF ?

Le Festival d'Aix participe depuis son lancement aux ateliers de la Plateforme aér, lieux d'échanges indispensables pour avancer dans sa propre démarche Développement Durable.

Il était donc tout naturel de s'engager dans ce collectif afin de trouver ensemble des réponses aux besoins, partager des expériences et inciter ainsi le plus grand nombre, tant public qu'organismes ou fournisseurs, à agir de façon responsable.

Contact :

Véronique FERMÉ, chargée de mission Développement Durable
Tél. : 04 42 17 43 65 / veronique.ferme@festival-aix.com

www.festival-aix.com

www.festival-aix.com/fr/node/3462



FESTIVAL D'AVIGNON

Fondé en 1947 par Jean Vilar, le Festival d'Avignon est aujourd'hui l'une des plus importantes manifestations internationales du spectacle vivant contemporain. Chaque année, en juillet, Avignon devient une ville-théâtre et un forum à ciel ouvert qui transforme son patrimoine architectural en divers lieux de représentation pouvant accueillir près de 130 000 spectateurs de toutes les générations. Le Festival d'Avignon se déroule dans une vingtaine de lieux, dans Avignon et ses alentours. Son espace de légende est la Cour d'honneur du Palais des Papes, lieu des représentations théâtrales en plein air pouvant réunir jusqu'à 2 000 personnes. Le Festival d'Avignon réussit l'alliance originale d'un public populaire avec la création internationale à travers la programmation d'une trentaine d'œuvres de théâtre, de danse, d'arts plastiques et de musique.

→ LA DEMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis plusieurs années, le Festival s'est engagé dans une réflexion sur le développement durable et une amélioration continue de ses pratiques. Dès 2007/2008, le Festival répond à la sollicitation de la Ville d'Avignon pour réfléchir ensemble aux questions environnementales. En 2010, dans le cadre de l'appel à projet AGIR, le Festival collabore avec le cabinet M&C pour donner naissance à un Système de Management Environnemental (SME) impliquant et sensibilisant l'ensemble des personnels du Festival et crée un comité de pilotage intégrant un représentant de chaque service. Le Festival adopte également une charte environnementale : réduire ses émissions de gaz à effets de serre, rechercher et promouvoir des éclairages scéniques économes en énergie, améliorer l'efficacité énergétique des locaux et des salles de spectacle en collaboration avec la Ville d'Avignon, adopter des supports de communication éco-responsables, réduire et recycler les déchets. Elle sera la base des actions développées au cours des éditions suivantes : véhicule électrique, partenariats avec des entreprises d'insertion, recyclage des déchets, transformation des kakémonos...

→ ZOOM SUR L'ÉCLAIRAGE LED

Dès la mise en place de sa démarche, l'introduction de l'éclairage LED dans les spectacles était un des objectifs du Festival. Lieu de croisement des professionnels et de circulation des pratiques, le Festival est un espace idéal pour les expérimentations et les découvertes. Huit projecteurs à LED de marque ADB ALC4 et douze projecteurs "Lustr" à LED de marque ETC ont été acquis dès 2010. La production déléguée My secret Garden de Falk Richter a été entièrement éclairée à base de LED. Créée en 2010, elle a tournée en 2011 et 2012. À chaque Festival, en fonction des projets artistiques et des effets recherchés, des LED sont proposées aux équipes techniques et artistiques accueillies. Au-delà des bénéfices énergétiques, le Festival présente les rendus lumière, la souplesse d'installation, les facilités de mise en œuvre, et les apports techniques. En collaboration avec ses partenaires, le Festival teste de nouveaux prototypes et suit de très près les évolutions et développements rapides de ces technologies.

→ ZOOM SUR LE TRANSPORT

Le Festival d'Avignon met en place un système de navettes pour transporter les spectateurs vers les lieux extérieurs du Festival. Les objectifs sont multiples : limiter les émissions de gaz à effets de serre, réduire le nombre de véhicules et la pollution visuelle et sonore dans une ville déjà saturée au mois de juillet, minimiser les besoins en place de parkings, permettre à tous d'accéder à des lieux de spectacles non accessibles en transports en commun aux horaires des spectacles. Chaque année, le Festival transporte entre 8 000 et 10 000 spectateurs, soit près d'un spectateur sur deux pour les lieux extra-muros. Pour proposer un service de qualité, le Festival fait appel à des prestataires privés qui assurent les rotations pendant trois semaines et recrute cinq agents d'accueil dédiés à ce service. Le coût onéreux de ces transports est compensé pour partie par le prix des billets aller/retour. Le solde reste à la charge du Festival. En complément à cette démarche, le Festival encourage les déplacements à vélo et fait la promotion du covoiturage et des transports en commun via ses différents supports de communication.

→ POURQUOI VOTRE FESTIVAL S'ENGAGE-T-IL DANS LE COLLECTIF ?

Favorable aux échanges et à la mutualisation des idées, le Festival a très vite souhaité se fédérer avec d'autres événements autour de valeurs environnementales et sociétales communes. Aux côtés de ses partenaires, le Festival veut prendre part à la création d'une dynamique, à l'échelle du territoire régional, qui participe à la sensibilisation du public aux démarches et actions initiées. L'enjeu est aussi de pérenniser les échanges pour développer ensemble de nouvelles pratiques et des innovations techniques, compatibles avec les temporalités et spécificités de nos événements.

Contact :

Anouk LANDY, assistante administrateur
Tél. : 04 90 27 66 37 / anouk.land@festival-avignon.com

www.festival-avignon.com/fr/demarche-environnementale



sont un projet artistique de territoire qui s'écrit autour d'une charte d'objectifs, mise en place en 2004 par le collectif des acteurs-partenaires :

- Mise en valeur du territoire par une approche croisée et dialectique entre art et paysage.
- Créations in situ : réaliser des œuvres qui expriment des lieux ou des problématiques.
- Décloisonnement des pratiques et disciplines naturalistes et artistiques : proposer des clefs de lecture sur la relation de l'homme à son environnement (naturel, social).
- Décloisonnement des publics : favoriser la réappropriation des espaces naturels par les populations locales, développer la mixité des publics, sensibiliser à l'environnement par le biais des émotions artistiques.

→ DES ARTISTES ENGAGÉS POUR L'ENVIRONNEMENT

Aux Envies Rhônements, cette démarche se décline de deux manières :

- D'une part par des créations travaillant au corps le rapport homme/nature, offrant des émotions et un regard nouveau sur cette question fondamentale ; une invitation à vivre de manière intime la relation à notre environnement notre présence au monde !
- D'autre part à travers une démarche éco-responsable et de limitation des impacts de l'empreinte écologique du festival grâce à la mise en place de nombreux dispositifs éco-communication, transports, restauration, déchets... qui est également support de sensibilisation des publics. Sur cet engagement pour l'environnement, un focus sera fait par des présences artistiques et par une communication spéciale.

Les Envies Rhônements s'adressent à tous les publics et à tous les sens. Ils se déclinent chaque fois autour d'une thématique en lien avec l'art et l'environnement et permettant des approches plurielles : artistiques, pratiques et scientifiques. Ce thème choisi en commun par les acteurs-partenaires et autour duquel s'organisent les nombreuses propositions permet le travail et la réflexion de tous, tout au long de l'année.

En 2013, la thématique restera en partie assez généraliste ; on sait que sur les questions d'environnement tout est lié, le fameux effet papillon ; il sera donc question de crise, de changement (climatique en autre), de crue, de décroissance, de nature et de surnature...

Néanmoins une attention particulière sera portée aux questions de changements climatiques ainsi qu'aux crues du Rhône (2013 marquera les dix ans de la crue historique de 2003).

Période : le festival se déroule sur une période de deux semaines fin juillet/début août et en biennale (prochaine édition été 2015).

Lieu : l'ensemble du territoire du delta du Rhône, principalement sur les communes d'Arles et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Jauge 2013 : 4 000 personnes sur une dizaine de lieux réparties sur 8 à 10 soirées.

→ LA DEMARCHE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le thème de l'éco-citoyenneté, inhérent au projet des Envies Rhônements, se développe dans une logique de respect des milieux naturels, en lien étroit avec les sites naturels et les partenaires investis. A l'heure de la mode des "éco-festivals",

les Envies Rhônements, véritables pionniers en la matière, articulent en profondeur projet artistique et culturel, et démarche environnementale et éco-responsable.

Le double objectif des actions menées est à la fois de sensibiliser les publics aux questions environnementales par différents moyens, mais aussi de diminuer de manière efficace l'impact écologique des actions et manifestations proposées. Dans la continuité globale de la démarche des Envies Rhônements, plusieurs outils et actions, déjà expérimentés lors des éditions précédentes, ont été mis en place et adaptés au festival 2013, avec le soutien du dispositif régional AGIR. Cette année encore, la mise en œuvre, le suivi et le bilan de la démarche éco-festival ont été réalisés en interne.

Une réflexion commune a permis de définir les axes de travail avant et pendant la manifestation avec notamment :

- la rédaction d'une charte à destination des restaurateurs,
- la rédaction d'une charte éco-citoyenne destinée à l'ensemble des professionnels et bénévoles participant au festival : organisation, équipe technique, artistes, intervenants...,
- la rédaction d'un texte à destination du public intégrée au programme,
- l'analyse des sites d'accueil du festival sur les outils liés à la gestion des déchets,
- la définition du rôle de la Brigade de Développement Durable et recherche de bénévoles pour l'animer. Spécialiste du Développement Durable, cette équipe avait pour objectif d'être à la disposition de l'équipe organisatrice et du public, afin que chacun adopte un comportement éco-responsable.
- la définition de l'espace tri des déchets de la Brigade de DD et sa réalisation,
- la rédaction d'outils de collecte d'informations à destination de tous les professionnels du festival et du public,
- la sensibilisation des équipes.

Le recensement de besoin technique et l'étude d'achat éco-responsable.

→ POURQUOI VOTRE FESTIVAL S'ENGAGE-T-IL DANS LE COLLECTIF ?

L'engagement du Festival est celui du Citron Jaune, Centre National des Arts de la Rue, et s'incarne dans une volonté de partage et d'échange, de réflexion et d'innovation tant sur le plan des méthodes de travail que sur celui des thématiques artistiques à explorer.

Contact :

Françoise LÉGER, direction artistique / francoise.leger@lecitronjaune.com
Olivier COLLADANT, coordination générale / olivier.colladant@lecitronjaune.com
 Tél. : 04 42 48 40 04

www.lecitronjaune.com

FESTIVAL DE CHAILLOL



ESPACE CULTUREL DE CHAILLOL
www.festivaldechaillo.com

Le Festival de Chaillol est né dans la vallée du Champsaur il y a dix-huit ans maintenant. Il s'est développé, porté par des vents favorables, en épousant les reliefs du pays gapençais. Préférant une logique de pollinisation à la concentration de sa programmation sur un seul site, il propose une itinérance qui invite à la découverte du patrimoine naturel haut-alpin, de ses petites églises, à la rencontre d'un pays et de ses

habitants. C'est dans ce rapport étroit au territoire que le Festival de Chaillol puise une grande partie de son inspiration.

Depuis quelques années, le Festival de Chaillol occupe une place particulière dans le vaste paysage des festivals d'été. Profondément enraciné dans les Hautes-Alpes, il déploie une action remarquable dans le champs des musiques de création, en même temps qu'un projet militant de développement culturel, défendant avec passion une programmation qui parvient à concilier exigence artistique et valorisation d'un territoire rural de montagne aux qualités exceptionnelles.

→ LES TERRITOIRES DE LA CRÉATION

La saison de l'Espace culturel de Chaillol traduit idéalement son positionnement vis-à-vis de la création, envisagée de manière exigeante, généreuse et ouverte aux influences les plus diverses du monde contemporain.

Pendant longtemps, les musiques de l'oralité, populaires ou improvisées, ont été considérées avec condescendance quand il ne s'agissait pas tout simplement de mépris. Il en a été souvent de même pour les musiques extra-européennes, souvent confondues avec un folklore en péril à protéger. À l'évidence, la modernité n'était pas de leurs côtés...

Or toutes ces expressions musicales sont vivantes. Elles s'inventent chaque jour et se reformulent en puisant dans une mémoire et une tradition toujours présentes. Si elles choisissent moins fréquemment de passer par le crayon, certaines de ces musiques sont pour autant érudites, complexes, composées et traduisent, comme toute création authentique, un véritable point de vue sur le monde.

Au Festival de Chaillol, ces musiques ont acquis une place importante dans la programmation et les exemples sont nombreux parmi les propositions formulées ces dernières années, aux côtés de moments tout aussi essentiels qui présentent les oeuvres phares de la création ou du patrimoine savants européens.

Nulle opposition entre ces différentes formes de la création, mais une complémentarité nécessaire, un écart fructueux et nourrissant entre ces différentes manières de se situer dans le monde musical contemporain. Cette définition de la création contemporaine, élargie mais toujours exigeante, ouverte mais attentive à la qualité des mémoires investies autant qu'à celle des écritures proposées, offre la possibilité de perspectives neuves, de conjonctions fécondes. Elle permet de soutenir une écriture singulière de la programmation, d'envisager un rapport au public mieux à même de faire découvrir les différentes modalités de la création musicale contemporaine.

L'Espace culturel de Chaillol propose un festival de musique itinérant de mi-juillet à mi-août ainsi qu'une saison de concerts itinérante également, de janvier à juin. Au total, ce sont 48 concerts qui sont produits par an dans plus de trente communes partenaires. L'Espace culturel de Chaillol investit églises, chapelles et châteaux des vallées du pays gapençais.

Les lieux de concert ont des jauges de 80 à 450 places. En 2013, nous avons eu 3 100 entrées sur le festival et plus de 2 200 entrées sur la saison des week-ends musicaux.

→ UNE DEMARCHE AU CŒUR DES ENJEUX DU FESTIVAL DE CHAILLOL

Bien loin de vouloir surfer sur cette nouvelle vague, l'Espace culturel de Chaillol, depuis son origine il y a dix-huit ans déjà, a cherché à être dans une certaine sobriété de moyens et dans un rapport juste au territoire. Le projet du festival respecte et

compose avec celui-ci en fait un partenaire à part entière, un élément d'écriture de son projet, en valorisant son patrimoine, en mettant à contribution des activités économiques locales et en contribuant à un maillage du territoire permettant au plus grand nombre d'avoir accès à une offre culturelle de qualité.

→ ZOOM SUR L'ANCRAGE TERRITORIAL

Etre un festival en itinérance, itinérance totalement assumée, tant au niveau géographique qu'au niveau artistique, a été le premier grand choix "éco-responsable" de la structure. Itinérance à travers le territoire, en déposant concerts et moments de rencontres au cœur des villages, dans les plis et replis des vallées du pays gapençais. Ce principe de l'itinérance permet aux villages les plus reculés d'accueillir un concert, d'autant qu'il est associé à une logique de mutualisation des moyens entre les fonds levés par le festival et ceux, parfois modestes, des petites communes rurales des Hautes-Alpes qui, seules, n'ont ni l'expertise ni la capacité financière de produire une offre culturelle de cette qualité. La dissémination des concerts de la saison sur l'ensemble du territoire est une réponse adaptée et efficace, dans un département où la mobilité est une problématique essentielle.

Une itinérance revendiquée également dans la programmation artistique. Le Festival de Chaillol développe une offre musicale qui couvre un large éventail d'esthétiques musicales, des musiques dites savantes à celles qui puisent dans la tradition populaire, des musiques écrites à celles qui le sont moins ou qui s'élaborent dans l'instant. Le public du Festival de Chaillol - qui a bien compris que la diversité des approches esthétiques de la programmation, clairement revendiquée mais qui peut troubler le spectateur pressé en lui donnant l'impression d'une hétérogénéité - se découvre alors une même exigence quant à l'authenticité des démarches artistiques présentées.

Le Festival de Chaillol revendique ainsi une inscription authentique avec le territoire sur lequel il se déploie. Car l'éco-responsabilité est une notion qui déborde assez largement de la problématique écologique ou de la seule gestion des déchets ou la consommation de produits verts. Il s'agit aussi, dans notre esprit, de considérer l'impact général de notre activité au regard de questions aussi diverses que la vitalité économique d'un territoire et la responsabilité vis-à-vis des entreprises qui font son tissu productif. Ainsi, l'essentiel des produits achetés le sont auprès d'entreprises du territoire, avec une discussion régulière pour faire remonter des infos depuis leurs concurrents du bassin régional.

→ POURQUOI VOTRE FESTIVAL S'ENGAGE DANS LE COLLECTIF ?

Par le collectif, nous souhaitons pouvoir partager nos expériences avec celles d'autres festivals de la région et nous permettre ainsi, de contribuer les uns les autres à faire progresser nos événements quant à leur impact environnemental.

Contact :

Flore ESCANDE, administratrice

Tél. : 06 02 34 11 84 / administration@festivaldechaillo.com

www.festivaldechaillo.com

www.festivaldechaillo.com/eco-festival



FESTIVAL MIMI

Festival internationalement reconnu, il se tient depuis 1985 chaque année en juillet, et à l'Hôpital Caroline sur l'archipel du Frioul à Marseille depuis 2000. La programmation se veut innovante, trans-esthétique, trans-disciplinaire, et s'appuie pour bonne part sur des résidences de création.

- **Période de production** : 1^{er} week-end de juillet
- **Lieu** : Hôpital Caroline / Iles du Frioul / Marseille - Parc National des Calanques
- **Jauge estimée** : 900 personnes par soir.

→ LA DEMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le festival est activement engagé dans une démarche "Développement Durable" depuis 2009.

Cette année là, des actions ont été mises en place sur l'aspect communication (impression, dématérialisation), production (tri sélectif, consommation d'énergie, utilisation de produits d'entretiens "verts"), bar & restauration & catering (verres consignables, produits locaux et de saison), médiation (visites guidées de l'écosystème local, stands de produits et services DD), accessibilité (auprès des publics les plus défavorisés, handicapés)

Depuis lors, de nouvelles actions ont été mises en place et celles existantes ont été renforcées. Par exemple, de nouvelles actions de sensibilisation (balades) ont été mises en place, qui questionnent de manière sensible le rapport à l'environnement insulaire (balades "Transhumance" par le collectif La Folie Kilomètre).

D'autre part, nous avons également amélioré les indicateurs de suivi (transports, temps de travail, déchets...) et notre connaissance du public du festival (enquête des publics menée en 2011-2012 et 2013). Ce qui nous permet de mieux quantifier notre action et de voir là où sont les points qui méritent le plus d'attention et d'améliorations.

→ ZOOM SUR LES INDICATEURS DE SUIVI

Cette année, nous avons enfin passé un palier supplémentaire. Alors que pour les années précédentes les données collectées étaient sur certains points parcellaires, en 2013 le nombre et la qualité des indicateurs est en augmentation. Nous avons cette année comptabilisé :

- les déplacements des festivaliers pour se rendre à MIMI (via une enquête des publics menée pour la troisième année consécutive) ;
- les modes de transport, pour se rendre sur le site du festival, des artistes, des bénévoles, des équipes techniques et de l'équipe de l'A.M.I. (permanents + stagiaires) ;
- les modes de transport de l'équipe permanente et des stagiaires pour le trajet domicile travail (période de préparation du festival, soit d'avril à juillet) ;
- les modes de transport de l'équipe des permanents et des stagiaires pour les déplacements liés aux activités MIMI (période de préparation du festival, soit d'avril à juillet).

Contact :

Julien VALNET, chargé de communication et de médiation
communication@amicentre.biz

www.amicentre.biz

→ ZOOM SUR LES BALADES TRANSHUMANCE

En partenariat avec le collectif d'intervention en espace public "La Folie Kilomètre"

Les balades picturales sont des parcours poétiques interrogeant notre rapport au paysage. Elles allient spectacles et installations tout en plaçant le marcheur en acteur de la promenade. Ce sont des créations in-situ, inventées selon les singularités du territoire en jeu.

Les balades picturales expérimentent la capacité d'un paysage naturel ou urbain à se transformer en scène, en tableau, lorsqu'il est pratiqué par un groupe de marcheurs.

Les participants sont invités à participer activement à la marche, par le biais de petites actions collectives, par la découverte et l'utilisation de la carte. Ils emportent avec eux un bâton de marcher-signal, les rendant visibles en tant que groupe : l'événement est aussi à voir de loin, par des personnes qui en sont extérieures.

Des silhouettes qui se découpent sur une crête, un groupe portant une étrange structure animale visible de loin, sont autant d'images porteuses d'un imaginaire sensible et décalé, jouant avec le sens des lieux. La balade picturale est un des axes d'expérimentation du collectif "La Folie Kilomètre". Les grands principes restent les mêmes à chaque événement. La forme de la balade est sans cesse différente puisqu'elle s'inspire du lieu qu'elle traverse.

Collectif de création in situ, "La Folie Kilomètre" invite à de nouvelles perceptions du paysage et de l'espace public. Avec une pratique de terrain ancrée dans le temps et des méthodes d'investigations contextuelles, elle explore la poésie qui se dégage d'un espace vécu.

→ POURQUOI VOTRE FESTIVAL S'ENGAGE-T-IL DANS LE COLLECTIF ?

Ce collectif permettra de valoriser les actions des festivals les plus avancés sur cette question. De plus, en favorisant un travail collaboratif et collectif, cela permettra de faire mieux entendre nos idées, actions et engagements communs, dans le but d'une meilleure prise en compte de l'éco-responsabilité dans la production des manifestations culturelles.

Il permettra aussi d'impulser une dynamique auprès des autres manifestations du territoire, qui pourraient trouver dans le collectif une source d'inspiration voire de conseil.

LES PLAGES ÉLECTRONIQUES

LES PLAGES ÉLECTRONIQUES

Festival de musiques électroniques se déroulant sur la plage du Palais des Festivals, à Cannes, Les Plages Électroniques ont pour objectif de faire découvrir, à un large public, les différents courants de musiques électroniques.

- **Période de production** : 5 dates en juillet et août.
- **Jauge estimée** : 10 000 personnes par date, soit 50 000 personnes au total

→ LA DÉMARCHÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les premières actions ont été mises en place dès 2006 (année de création) en ce qui concerne l'aspect "solidaire de la démarche" avec le reversement de la moitié des bénéfices à des associations caritatives du bassin cannois". En 2009, les premières actions écologiques sont initiées.

→ ZOOM SUR LA GESTION DES DÉCHETS : RÉDUCTION ET TRI SÉLÉCTIF

- Utilisation des gobelets consignés et lavables : véritable impact en terme de propreté du site à la fin des soirées.
- Suppression des toilettes chimiques, remplacées par les toilettes sèches (trentaine de cabines).
- Parties prenantes sollicitées : Ville de Cannes, Syndicat intercommunal de gestion des déchets, association Aremacs, bénévoles, prestataires toilettes sèches, gobelets réutilisables et cendriers de poche.

→ ZOOM SUR L'ACTION TRANSPORTS

- Mise en place de bus de nuit pour les retours des festivaliers : Noctabus pour la liaison Cannes-Nice (10 à 12 navettes par soir) et Midnight Bus pour la liaison bassin cannois (8 bus supplémentaires, en plus de ceux circulant habituellement).

Résultats 2013 : 3 220 festivaliers utilisateurs des Noctabus et 2 400 festivaliers utilisateurs des Midnight bus.

Partenaires : Conseil Général des Alpes-Maritimes, Bus Azur.

- Incitation au covoiturage : pratique qui mérite d'être encore plus développée dans la région.
- Tentatives de demandes de trains supplémentaires : difficile à obtenir (impossible ces dernières années, en raison de travaux sur les voies, donc d'annulation de trains).

→ POURQUOI VOTRE FESTIVAL S'ENGAGE-T-IL DANS LE COLLECTIF ?

S'engager dans le collectif est la suite logique de l'engagement aux côtés de la Plateforme aér et le programme AGIR de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact :

Maimouna FALL, responsable de la démarche Développement Durable

Tél. : 07 86 48 76 68 / maimouna.fall@panda-events.com

www.plages-electroniques.com

www.panda-events.com



MARSATAC

Moment fort de la rentrée culturelle dans le Sud-Est, le festival Marsatac réunit chaque année un public de plus en plus nombreux, venu de l'ensemble du territoire local et même national, pour célébrer la richesse des cultures électroniques et urbaines dans ce qu'elles ont de plus festif. Marsatac en 2013, ce fut donc :

- **11 nuits** de musique et de fête (dont 6 sold out)
- **30 000 spectateurs**
- **2 villes** : Nîmes & Marseille
- **7 lieux** : Paloma, Alhambra, Les Variétés, Eglise Saint-Cannat-des-Prêcheurs, Le Silo, La Criée, Le Dock des Suds
- **78 formations** musicales locales, nationales, internationales
- **9 scènes**

→ LA DEMARCHE DEVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2008, le festival Marsatac s'évertue à faire de son évènement le plus éco-responsable possible. En 6 ans, une soixantaine d'actions ont été menées. Plusieurs thèmes sont traités : réduction de la pollution en matière de transports ; développement d'une communication responsable sur le plan environnemental ; gestion des déchets et des énergies ; organisation d'une éco-bureau conception tout au long de l'année ; mise en place d'une restauration équitable ; sensibilisation et information auprès du public et des prestataires de l'association ; prévention et accueil du public...

→ ZOOM SUR LES TRANSPORTS DOUX POUR LE PUBLIC

Pour Marsatac, 58 % de ses émissions de Gaz à effet de serre engendrées sur une année sont liées au déplacement des festivaliers. Cet aspect est donc à traiter en priorité.

Ainsi, pour les transports en commun, les festivaliers bénéficient de la circulation des tramways sur l'ensemble des horaires du festival et de navettes pour Aix-en-Provence, Martigues et Vitrolles sur les principales nuits du festival. Ces actions ne voient le jour que grâce à des partenariats forts avec Marseille Provence Métropole, la RTM et Car13.

Pour le co-voiturage, chaque festivalier a la possibilité de s'inscrire sur le stand de Voiture & Co. Les conducteurs sobres sont alors invités à proposer leurs places libres pour raccompagner d'autres festivaliers habitants dans les mêmes zones géographiques.

Enfin, pour les amateurs de plein air, un garage à vélo gardienné et sécurisé est implanté en face de l'entrée principale du festival.

Nombre de personnes se rendant au festival Marsatac par des moyens de transport doux

Moyens de transport	% des festivaliers utilisant ces moyens de transports	Évolution 2008-2013
Tramway	33%	55 % des festivaliers ont utilisé les transports en commun en 2012 contre 9,9 % en 2008
Navettes Aix-en-Provence	2%	
Navettes Martigues et Vitrolles		
Autres transports en communs (Bus, Métro...)*	20%	
Vélo	1%	Stable
A pied*	20%	Stable
Co-voiturage*	14%	Contre 9,3% en 2008

* Selon une étude du public réalisée en 2012 sur un échantillon de 1 116 festivaliers.

→ ZOOM SUR L'ÉNERGIE

Chaque année, le chef électro du festival et son assistant font le point sur les consommations énergétiques du site sur lequel se tient le festival.

Ainsi, il s'agit de maîtriser les flux énergétiques par une évaluation par zone plus précise, et de privilégier des équipements et matériels économes en énergie.

Aujourd'hui, 90 % de nos éclairages de scène et de site sont peu consommateurs grâce à l'utilisation de lampes basses consommation et de lampes à décharges. Une scène du festival ne consomme plus désormais que 100 Ampères.

→ POURQUOI VOTRE FESTIVAL S'ENGAGE DANS LE COLLECTIF ?

Aujourd'hui, Marsatac se lance dans un nouveau cycle de son projet "Pour un Marsatac Durable et Solidaire" notamment par l'adoption d'un système de management responsable au sens de la norme ISO 20121. L'objectif est d'intégrer l'ensemble des parties prenantes du festival à la démarche éco-responsable.

Afin d'aller dans ce sens, Marsatac a décidé de s'engager dans le Collectif. C'est l'occasion pour l'évènement de transmettre au maximum son expérience et de continuer à imaginer de nouvelles actions à plusieurs.

Contact :

Caroline VARRALL, chef de projet
Association Orane / 04 91 84 74 63 / caroline@marsatac.com
www.marsatac.com



MUSIKS À MANOSQUE

Le Festival Musiks à Manosque est un festival gratuit proposant 6 grandes soirées avec des artistes confirmés et des premières parties, ainsi que des "apéros-concerts" avec des groupes locaux émergents, en partenariat avec le Café Provisoire de la MJC de Manosque. Festival de musiques actuelles (Rock, Pop Rock, Slam, Reggae, Soul, Chanson française, Zouk, Fusion latine...), il se déroule sur la 3^e semaine de juillet dans le Parc de Drouille à Manosque (04) et accueille 18 000 personnes.

→ LA DEMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Restauration (produits locaux et issus de l'agriculture biologique)
- Tri des déchets et récupération des cannettes et bouchons en plastiques par des associations
- Circuit court : Impression des tee-shirts par une entreprise locale
- Imprimeur Imprim'vert
- Incitation au co-voiturage via le site internet et mise en place de navettes gratuites (HELP'LE BUS)

→ ZOOM SUR L'ACTION TRANSPORT

Musiks à Manosque témoigne d'un retour d'expérience positif sur leur action transport, puisque sur 2 ans, l'équipe a observé une augmentation "constante" du remplissage des navettes mises en place (50 % de remplissage). Ce dispositif est développé en partenariat avec l'Agenda 21 de la Durance Verdon Agglomération (DLVA).

→ POURQUOI VOTRE FESTIVAL S'ENGAGE DANS LE COLLECTIF ?

Nous faisons partie de ce collectif dans un souci de prise de conscience d'une action d'éco-responsabilité lors de notre festival et afin de progresser en ce sens.



Contact :

Delphine HONDE

Tél. : 04 92 70 35 01 - 06 28 47 19 84 / alaffiche@live.fr

www.adcalaffiche.fr

FESTIVAL ZIK ZAC

Depuis 1998, Zik Zac Festival explore les musiques actuelles et musiques du monde : les cultures pour un monde de rencontres !

- Parce qu'il propose une programmation artistique internationale de qualité
 - Parce qu'il donne une place aux artistes locaux
 - Parce qu'il est accessible à tous en terme de prix
 - Parce qu'il compte un nombre important de partenaires
 - Parce qu'il est une plateforme de réflexion, d'informations, un lieu d'art et de vivre ensemble
 - Parce qu'il est médiatiquement repéré
 - Parce qu'il impose une démarche sociale et éco-citoyenne
-
- **Période de production** : Juillet.
 - **Lieu** : Théâtre de Verdure - quartier du Jas de Bouffan - Aix-en-Provence.
 - **Jauge estimée** : 2 500 personnes.

→ LA DEMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La démarche est initiée en 2008 avec la mise en place des gobelets réutilisables et catering bio. Depuis 2012, nous bénéficions du soutien d'Agir + ce qui nous permet d'améliorer les actions existantes et d'en développer de nouvelles.

→ ZOOM SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION DÉMATÉRIALISÉE

Dématérialiser les outils de communication revient à privilégier l'utilisation des relais associatifs, privilégier l'affichage aux flyers, éditer nos supports de communication en papier recyclés et impression avec des encres végétales. Les retours sont visibles puisque le nombre de visiteurs sur le site internet a doublé en 1 an (28 411 connections en 2012 et 53 569 en 2013), la page Facebook a également considérablement augmenté. D'autre part, les associations locales connaissent le festival et sont très réceptives à cette démarche.

→ ZOOM SUR LA MISE EN PLACE DE NAVETTES GRATUITES

Quant à la mise en place de navettes gratuites pour le public pour les retours de concerts, les retours que nous avons vus viennent du public très satisfait de ce service. Au niveau quantitatif, les bus étaient pleins ce qui témoigne de l'utilité de la démarche.

→ POURQUOI VOTRE FESTIVAL S'ENGAGE DANS LE COLLECTIF ?

Zik Zac Festival s'engage dans le COFEES :

- pour partager les valeurs que nous développons, les connaissances et les expériences.
- pour la mutualisation des moyens et des réflexions.
- pour représenter une force collective et valoriser l'ensemble.

Contact :

Pascale SEVERAC, directrice du festival

Tél. : 06 80 48 18 53 / pascaleseverac@free.fr

www.zikzac.fr



CHARLIE JAZZ FESTIVAL

Le festival est créé symboliquement en 1998. Trois soirées hautes en couleur et en convivialité, rassemblent des figures emblématiques de la musique Jazz (Archie Shepp, Michel Portal, Carla Bley, Art Ensemble of Chicago, Charles Lloyd, Dave Holland, Avishai Cohen, ...) comme la jeune création contemporaine. Au fil des éditions, ce festival de jazz s'est établi comme l'un des plus prisés de la région aussi bien pour la qualité de sa programmation que pour l'écrin enchanteur et idéal du domaine.

- **Date** : début juillet.
- **Lieu** : Domaine de Fontblanche - Vitrolles.
- **Jauge** : 900 places / soir.

→ LA DEMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2010, l'association milite pour un développement durable, en œuvrant à la sensibilisation des participants (organisateur, musiciens et public) au respect de l'environnement, à l'amélioration des accès aux personnes handicapées, et en pratiquant une politique tarifaire en direction des publics défavorisés. Les premières actions mises en place sont : LED, toilettes sèches, tri des déchets (bénévoles), vin bio, impression éco-responsable...

→ ZOOM SUR LA MISE EN PLACE DES TOILETTES SÈCHES

Nous avons une appréhension compte tenu de notre public (différent des festivals rock par exemple) mais très bonne appréciation (étude des publics) et bien sûr intéressant en terme d'économie d'eau (économe de flux - mesures comparatives avec les années précédentes).

→ **ZOOM SUR UNE EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN** dans le Domaine de Fontblanche avec comme axe de travail le récup'art : bilan très positive dans l'appréciation du public, la sensibilisation de manière originale au développement durable.

→ POURQUOI VOTRE FESTIVAL S'ENGAGE DANS LE COLLECTIF ?

Actifs depuis des années dans une démarche de développement durable, nous avons participé à la Plateforme aér, il nous paraît logique de continuer avec ce collectif.



LES JOUTES MUSICALES DE PRINTEMPS (17^e édition : 6-7-8 Juin 2014)

Festival des nouvelles musiques traditionnelles & musiques du monde

Les "Joutes", ce sont trois jours de concerts, de rencontres et d'émotions. Plus de 20 spectacles le temps du week-end de Pentecôte pour s'immerger dans les nouvelles musiques traditionnelles et musiques du monde. Un festival unique et convivial, où se côtoient moments festifs et intimistes, dans un écrin de verdure au cœur de la Provence Verte, à Correns (Var). Les Joutes musicales sont la vitrine des créations du Chantier. Centre de création des nouvelles musiques traditionnelles & musiques du monde- et le reflet d'une grande diversité culturelle. Chaque année se retrouvent ainsi musiciens, artistes et compositeurs issus du pourtour méditerranéen et au-delà pour faire vibrer le public aux sons des musiques du monde !

- **Thématique artistique**
Nouvelles musiques traditionnelles & musiques du monde.
- **Période de production**
Printemps - Week-end de Pentecôte (17^e édition : 6-7-8 juin 2014).
- **Organisateur**
Le Chantier - Centre de création des nouvelles musiques traditionnelles & musiques du monde.
- **Lieu**
Correns (Var - Provence Verte).
- **Jauge estimée**
3 000 entrées.

→ LA DEMARCHE ÉCO-RESPONSABLE DES JOUTES MUSICALES

Soucieux de laisser une empreinte écologique la plus légère possible (quoi de plus normal dans un village "tout bio" - Correns), le Chantier cherche chaque année à réduire son impact environnemental, dans le but également de mieux accueillir son public et les artistes. Cet engagement se concrétise notamment pendant les Joutes musicales de printemps sous la forme de différentes "éco-actions".

- Publications écologiques : impression sur du papier certifié PEFC, avec des encres végétales pour la réalisation des supports de communication du festival.
- Prévention et gestion des déchets : développement des fournitures réutilisables ou compostables : gobelets, assiettes. Usage renforcé du tri sélectif.
- Réduction de l'utilisation des ressources : économie d'eau par la mise en place de toilettes sèches et économie d'électricité par l'utilisation d'éclairages basse consommation.
- Restauration Bio : les choix des produits de la restauration s'inscrivent dans une perspective de développement durable, avec des produits issus de l'agriculture biologique et des fournisseurs de proximité.
- Réduction de la pollution : incitation au covoiturage.

Contact :

Direction artistique : Françoise DASTREVIGNE

Communication - relations presse : Laurent Sondag / 04 94 59 56 49
le-chantier@le-chantier.com

www.le-chantier.com / www.le-chantier.com/eco-festival

LA CHARTE DU COLLECTIF

→ LE CONTEXTE

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur concentre un nombre très important d'événements culturels. Plus de 650 festivals sont organisés toute l'année attirant plusieurs milliers de personnes. Dès 2008, de nombreux festivals régionaux, conscients de leur responsabilité face aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques, et pour assurer la durabilité de leurs projets artistiques, décident d'agir et de "faire leur part".

Cette dynamique est soutenue depuis 2010 par la Plateforme aér qui a pour missions d'accompagner, d'informer, de former et de mettre en réseau les festivals soucieux de leurs impacts. Pour prolonger et renforcer les actions collectives, la Plateforme aér et un groupe de festivals engagés co-construisent COFEES, le Collectif des festivals éco-responsables et solidaires en PACA.

→ LES VALEURS DES MEMBRES DU COLLECTIF

Le collectif regroupe des festivals engagés dans des démarches éco-responsables et solidaires avec pour ambitions communes d'aller plus loin, améliorer et renforcer les pratiques de Développement Durable des festivals. Pour cela, ils portent une attention toute particulière à :

- maîtriser, limiter ou réduire l'impact environnemental de leurs activités,
- améliorer les conditions d'accès de leurs festivals à tous les publics,
- prendre en compte les besoins et attentes de leurs parties prenantes,
- créer des liens avec les acteurs territoriaux, les populations et favoriser les circuits courts,
- partager et sensibiliser sur les valeurs défendues.

D'autre part, conformément à la Déclaration de Fribourg¹, les membres des festivals sont également concernés par le droit fondamental à la diversité culturelle et du droit à choisir et vivre sa culture (fondement de la libre expression des populations).

→ LES ENJEUX DU COLLECTIF

Pour aller plus loin dans le déploiement de leurs actions, les membres s'associent pour bénéficier du travail en commun et :

- partager les connaissances et expériences,
- mutualiser les moyens,
- conduire des actions et des expérimentations concrètes,
- gagner en visibilité.

→ LES CONDITIONS POUR ÊTRE MEMBRE

Chaque signataire doit être un festival du territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur, organisé de façon récurrente et d'une durée de plusieurs jours, autour des disciplines artistiques dites de l'art du spectacle (musique, danse, théâtre, arts de la rue, cirque, etc).

ÊTRE EN CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

Respectueux du paysage culturel et économique de son territoire, chaque signataire reconnaît et considère les règles en vigueur contenues dans la déclaration des droits de l'homme et le code du travail. Il souscrit les assurances nécessaires à la protection des personnes et à l'exploitation des lieux, honore ses engagements vis-à-vis des artistes et des professionnels du spectacle, respecte les règles de sécurité en vigueur.

ÊTRE ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHÉ ÉCO-RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

La structure est engagée dans une politique globale et justifie d'un plan d'actions dans la sphère du Développement Durable, soutenue et portée par la direction.

De la même façon que chaque festival veille à conserver son identité propre, chaque membre est indépendant et autonome dans la manière de concevoir et d'organiser son programme d'actions : choix du référentiel et de la méthodologie, choix des prestataires et des partenaires, choix des moyens humains et financiers...

Dans le cadre du collectif, le festival s'appuiera sur les 5 principes suivants au sein de sa propre structure :

- 1 > organisation du pilotage : désigner un ou des représentants pour piloter la démarche et assurer le suivi de sa mise en œuvre.
- 2 > participation des acteurs : sensibiliser et impliquer sa propre équipe à la démarche.
- 3 > transversalité des approches : prendre en compte les aspects sociaux, environnementaux, économiques et de gouvernance, de façon transversale, à tous les niveaux de son organisation.
- 4 > stratégie d'amélioration continue : établir un calendrier de réalisation de ses actions de Développement Durable.
- 5 > évaluation partagée : s'engager à évaluer son action, chaque année.

→ LES ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DU COLLECTIF

Le festival signataire s'engage sur une éthique et à :

- agir et se positionner dans un état d'esprit de coopération,
- respecter l'avis des autres membres,
- accepter l'avis de la majorité et être solidaire dans les décisions prises,
- respecter les missions de chacun,
- argumenter ses prises de position,
- faire preuve de transparence.

Le festival s'engage à être pro-actif dans la vie du collectif et à :

- participer aux réunions de travail,
- prendre part à, au moins, un groupe de travail,
- se positionner sur une action de transmission,
- communiquer sur le collectif,
- fournir un bilan qui pourra être communiqué.

→ LE SIGNATAIRE

Le festival signataire, représenté par sa direction, s'engage à respecter l'ensemble des points de la charte ainsi que les règles de fonctionnement du collectif, à travers la gouvernance.

¹ Déclaration de Fribourg sur les droits culturels (2007)